



Greenbelt Coalition of Canada's Capital Region

Coalition de la ceinture de verdure de la Région de la capitale du Canada

Qui protège la Ceinture de verdure ?

La Ville d'Ottawa et un promoteur se hâte de détruire
une terre humide et un boisé -
La CCN refuse de les arrêter!

Ottawa, le 3 octobre 2010. Lundi matin, le Comité de la planification et de l'environnement s'apprête à adopter un plan de site déposé par la Corporation Shenkman, visant la construction d'un centre de foire sur 33 acres de milieu sensible dans localisés dans la Ceinture de verdure sur des terrains loués à l'Administration internationale de l'aéroport d'Ottawa, entre les promenades de l'Aéroport et Uplands. Cette approbation créerait un dangereux précédent en permettant un développement dans les terres humides de la Ceinture de verdure, contrairement aux politiques fédérales et provinciales.

La ville contribue 8,5\$ millions au projet en provenance des taxes des contribuables, non obstant le 700 000\$ visant le soutien à la coupe à blanc, le drainage et la préparation du site afin que le promoteur puisse couler les fondations des bâtiments avant la gelée.

« Ceci est un autre exemple du meurtre à petit feu de la précieuse Ceinture de verdure », affirme Sol Shuster, président de la Coalition pour la protection de la CV, qui représente 14 organismes environnementaux de la région. « C'est honteux d'utiliser les fonds publics à cet effet lorsqu'il y a plusieurs lieux possible qui ne requièrent pas la destruction des terres de la Ceinture de verdure. »

Qui protège la Ceinture de verdure?

« Qui protège la Ceinture? Certainement pas la Commission de la capitale nationale, affirme Nicole DesRoches, vice présidente. Le public se fie à ce que la CCN en tant que gestionnaire de ce territoire, protège ses importants écosystèmes en notre nom, Si la CCN ne peut protéger la CV qui le peut? Le gouvernement fédéral doit l'appuyer afin qu'elle puisse bien faire son travail. » Le 1^{er} octobre dernier, la CCN faisait parvenir une lettre à la ville d'Ottawa acquiesçant au projet tout en fournissant un certain nombre de suggestions afin d'améliorer le plan.

Que fait la ville d'Ottawa?

Le 17 juin dernier, le conseil municipal d'Ottawa, faisant fi du fait que ce terrain se retrouve à l'intérieur de la Ceinture de verdure, adoptait la localisation du centre de foire

sans débats dans la foulée de plusieurs journées passées à discuter du sort du parc Lansdowne.

Le personnel de l'urbanisme soutient ce projet, allant jusqu'à nier que le site choisi est une terre humide abritant des tortues mouchetées (de Blanding).

« Nous avons en main un rapport scientifique complété cet automne, qui démontre clairement que c'est une terre humide. Au cours des ans plusieurs personnes ont identifiés des tortues mouchetées, un espèce en péril, dans ce lieu » nous dit Cheryl Doran, une résidente du quartier. « Nous avons trouvé plusieurs jeunes tortues tuées le long des routes, ce qui nous indiquent que cette espèce se reproduit dans le secteur. Cependant la ville ignore complètement ces preuves dans sa hâte de débiter le projet. » En ce moment le Ministère des richesses naturelles entreprend une étude conjointe avec la ville et la CCN évaluant le Complexe Lester des terres humides afin de déterminer si elle peut les désigner comme Terres humides d'importance provinciale. Pourtant la Ville d'Ottawa et la CCN entendent procéder sans attendre la désignation et l'établissement du périmètre de la terre humide, « Si ce type de développement va de l'avant il ne restera plus de milieux à désigner ni d'espèces en péril. », conclut Madame Doran.

Pourquoi construit-on cette installation dans la Ceinture de verdure?

« Un option qui serait plus acceptable pour un centre de foire, serait un site situé près des axes majeurs de transport collectif et plus près du centre-ville », affirme Sol Shuster. « Il y a des lieux plus appropriés y compris des sites dans le secteur Bayview. On élimine un vaste espace asphalté au parc Lansdowne parce que, comme le dit la ville, c'est une plaie, pour l'établir dans la ceinture de verdure. À quoi va servir le stationnement de 1 800 places lorsqu'il n'y a pas de foire? C'est de la planification urbaine dépassée de la pire espèce. Quand Ottawa se joindra-t-elle au 21^{ème} siècle? Clairement, pas avant d'avoir détruit des milieux naturels d'importance de la CV. »

La CCN est à réviser son Plan directeur pour la Ceinture de verdure, processus durant lequel elle a déclaré un moratoire sur l'acceptation de nouveaux projets avant la fin de celui-ci. Les consultations publiques ont clairement indiquées « qu'aucun autres bâtiments devraient être érigés dans la Ceinture de verdure. » Pourquoi la CCN ne protège-t-elle pas la Ceinture de verdure ou les consultations publiques sont-elles bidons?

-30-

Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec :

Sol Shuster, président, Greenbelt Coalition (613) 276-7496

Nicole DesRoches, (819) 772-4925 (français)

Cheryl Doran, (613) 290-9968

www.greenbeltcoalition.ca